

# **7ème TOURNOI DES PLUMES GIRONDINES**

TOURNOI FEMININ ORGANISÉ PAR LE COGIBAD

**SAMEDI 11 JUIN 2022**

**Gymnase GINKO – 6 cours de Québec**

**- 33000 BORDEAUX**

## **REGLEMENT PARTICULIER**

### Organisation générale :

Le tournoi des Plumes Girondines 2022 se déroule selon le règlement général des compétitions de la FFBaD (RGC). Les éléments du règlement particulier complètent les dispositions du RGC. Le Comité d'Organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du règlement particulier dans l'intérêt de la bonne organisation du tournoi, en accord avec la juge arbitre.

Les décisions du Juge-arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement toute joueuse qui ne respecterait pas un ou plusieurs points du règlement.

Toute participante doit être en règle avec la FFBaD et être en possession de sa licence 2021/2022 le jour du tournoi.

Toute joueuse devra se présenter à la table de marque dès son arrivée dans la salle.

Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains.

La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

### Organisation particulière :

Les joueuses mineures à la date du tournoi devront être accompagnées par un(e) adulte responsable.

Seules les joueuses appelées à jouer ou à s'échauffer auront accès au plateau de jeu. Un coach par terrain est admis, aux emplacements autorisés. Toute circulation sur le plateau autre que celles des joueuses appelées, des coaches et des arbitres est interdite.

Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol pendant la compétition.

#### Inscriptions /convocations :

Les inscriptions devront être envoyées avant le 1er juin 2022 à :

[plumesgirondines@cogibad.org](mailto:plumesgirondines@cogibad.org)

Les droits d'engagement sont de 10 euros pour un tableau et de 15 euros pour deux tableaux.

Les droits d'inscriptions seront versés au moyen d'un chèque libellé à l'ordre du COGIBAD, à **réception de facture**.

Les convocations seront adressées au plus tard le jeudi 8 juin 2022 et seront consultables sur le site du COGIBAD.

#### Tableaux, catégories et séries :

Le tournoi comporte deux tableaux : simple dame et double dame.

Le tournoi est ouvert aux joueuses des catégories : minimes à vétérans, de R4 à NC.

Pour garantir le niveau des tableaux, le Comité d'Organisation se réserve le droit d'accepter ou de refuser l'inscription d'une joueuse dans une catégorie supérieure à son classement (selon des critères objectifs issus de Poona).

Les tableaux sont organisés en poules uniques de 4 à 5 joueuses/paires, réparties par CPPH. Des ajustements dans la répartition des joueuses pourront être faits afin de pouvoir constituer un maximum de séries. Ces ajustements pourront inverser l'ordre du CPPH.

### Forfait/Présence :

Chaque participante inscrite doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort fixée au 6 juin 2022.

Elle devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera, au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives à la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton. Il ne sera procédé à aucun remboursement pour non-participation déclarée ou constatée non justifiée après tirage au sort.

Toute joueuse devra être présente dans la salle une demi-heure avant son premier match. Chaque joueuse ayant commencé la compétition pourra être ensuite appelée jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Trois minutes après le 3<sup>ème</sup> appel, toute joueuse que ne sera pas présente sur le terrain sera déclarée forfait pour ce tableau.

Toute joueuse désirant s'absenter de la compétition devra le signaler à la juge arbitre et à la table de marque. Elle devra revenir au minimum une heure avant l'horaire prévisionnel de son prochain match.

### Programmation des matches :

Le tournoi est organisé avec le logiciel Badnet.

L'ordre des matches pourra être modifié dans l'intérêt du bon déroulement du tournoi avec l'accord du juge arbitre.

Le temps de repos minimal entre les matches est de 20 mn. Les joueuses disposent de 3 mn d'échauffement à partir du premier appel. Ce temps est décompté du temps de repos.

### Déroulement des matches :

Les règles du jeu sont celles édictées par la FFBaD. Les matches se déroulent en auto-arbitrage, mais dans la mesure du possible, ils seront arbitrés à partir des demi-finales.

Toute joueuse doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match et un nombre suffisant de volants.

Les volants sont à la charge des joueuses. Les volants homologués pour ce tournoi sont :

- Pour les non classés : Mavis 360
- Pour les classées : Yonex Aéroclub TR

Si le volant touche un obstacle :

- A l'engagement, le volant est remis.
- Au cours de l'échange, le volant est compté faute.